

Le Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine a l'honneur de présenter son

**LISTE DES RECOMMANDATIONS SEPTIÈME RAPPORT** ix

**ROMPRE LE SILENCE** 1

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(1) du Règlement, votre Comité a mis sur pied un Sous-comité et lui a donné le mandat d'examiner les questions de santé concernant les personnes âgées.

Le Sous-comité a présenté son premier rapport au Comité. 11

Votre Comité a adopté le rapport, dont voici le texte : 10

**MESURES PRISES ET A PRENDRE** 23

**IV LES INITIATIVES FÉDÉRALES** 23

**V L'ÉDUCATION** 25

A. L'éducation des aînés 26

B. L'éducation des enfants et des adolescents 38

C. L'éducation des fournisseurs de services 30

D. L'éducation de la collectivité 33

E. L'éducation des dispensateurs de soins non officiels 36

**VI LES SERVICES** 37

A. Les services généraux d'aide aux aînés maltraités 37

B. Les services de défense des aînés 41

C. Les services d'urgence 43

**VII LES MOYENS JURIDIQUES DE PROTÉGER LES AÎNÉS VULNÉRABLES** 44

A. La *Code criminel* 44

B. La législation concernant la protection des adultes 46

C. La législation concernant la tutelle 49

**VIII L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ** 50

**LES SOLUTIONS SOCIALES, JURIDIQUES ET MÉDICALES** 53

**ANNEXE A -- Formulaire d'ignifugage, Programme Gatekeeper,  
Deimarva Power** 55

**ANNEXE B -- Liste des témoins** 57

**ANNEXE C -- Liste des particuliers entendus à Washington, D.C.** 61